CLASSIQUES
GARNIER

« Bureaux de la Société », *Bulletin de la Société des amis de Montaigne Série IV*, n° 20, 1970 (Janvier – Mars), p. 2-2

DOI : 10.48611/isbn.978-2-406-11813-8.p.0002

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 1970. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

BUREAUX DE LA SOCIÉTÉ

Bureau national

PRÉSIDENCE D'HONNEUR :

Mmes MÄHLER-BESSE et HOUDART DE LA MOTTE, M. Jean MARCHAND.

Président : P. MICHEL, 6, villa Chanez, Paris (XVIe).
Vice-Présidents : Mme HAMEL, Jacques DE FEYTAUD, Roger TRINQUET.
Secrétaire général-archiviste : Mme Georges GUICHARD, 232, boulevard Saint-Germain, Paris (VIIe).
Secrétaire générale : Mme G. Marcel MAUPOINT, 39, avenue Ernest-Reyer, Paris (XIVe).
Trésorier : Stéphane SICHÈRE, 69, rue de la Glacière, Paris (XIIIe) ; **Ch. Postal Paris 318-314.**

Bureau régional de Bordeaux

Président : Jacques DE FEYTAUD, Le Poujeau, Le Taillan-Médoc (Gironde).
Vice-Présidents : Pierre BONNET, Richard CHAPON.
Secrétaire : André TRIGEAUD.
Trésorière : Mme BOURDAA.

CORRESPONDANTS.

Monaco et Sud-Est : M. Armand LUNEL, 49, avenue Grimaldi, Monaco. — *Angleterre* : M. MOORE, prof. St-John's College, Oxford. — *Allemagne* : Mlle BOCKELKAMP, 5481, Koisdorf über Remangen. — *Pays-Bas* : M. DRESDEN, prof. Université de Leyde, Lorentzkade, 15, Leyde. — *Danemark et pays scandinaves* : M. BLINKENBERG, prof. Université d'Aarhus, Strandwaenget 7, Risskov, Danemark. — *Italie* : M. Lionello FIUMI, 9, via Anfiteatro, Vérone. — *Suisse* : Dr René BERNOULLI, Rheinsprung 1, Bâle. — *Canada* : M. Victor E. GRAHAM, prof. Dept of French, University College, Toronto. — *U.S.A.* : M. Donald M. FRAME, 515 Hamilton Hall, Columbia University, New York 27 (N. Y.). — *Japon* : Mme Mitchiko IAGOLDNITZER-ISHIGAMI, 2390, Parker Street, Berkeley (California), U.S.A. — *Roumanie* : Mme Lidia BOTE, Str. Rácoczi, 72, Cluj, Roumanie. — *Belgique* : MM. Marcel DE GRÈVE, Av. G. Bergmann 109, 1050 Bruxelles ; Jean-Marie PAISSE, Résidence Tour Saint-Jacques, 4000 Liège.

EXTRAIT DES STATUTS DE LA SOCIÉTÉ

Article premier. — La Société des Amis de Montaigne a pour objet l'étude de Montaigne, de son œuvre et de son temps, ainsi que la publication d'un Bulletin, annuel, semestriel, ou trimestriel, suivant ses ressources.

Art. 2. — Le siège social de la Société est à Paris, 232, boulevard Saint-Germain (VIIe), tél. Littré 06-27.

Art. 3. — Les candidats devront adhérer aux statuts et être présentés par deux de ses membres.

Art. 6. — La Société comprend :

1° des membres *Sociétaires*, à cotisation annuelle de 25 F (droit d'entrée de 2 F),
2° des membres *Donateurs*, à cotisation annuelle de 36 F,
3° des membres *Bienfaiteurs*, à cotisation annuelle de 60 F,
4° des membres *Perpétuels*, ayant racheté leur cotisation pour 300 F.

Pour l'étranger, majoration de 5 F pour les cotisations ordinaires.

Les étudiants sont admis sans droit d'entrée pour une cotisation annuelle de 10 F.

N. B. — Toute cotisation doit être versée avant le 15 janvier de l'année en cours.

© 1970. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.